Département Droit-Economie-Gestion

- Licence d'Administration Economique et Sociale
- Licence de Droit

Annales des sujets d'examens

Année universitaire 2014-2015

Centre Universitaire de Mayotte route nationale 3 BP.53 97660 DEMBENI

Tél : 02 69 61 08 92

www.univ-mayotte.fr

Département Droit-Economie-Gestion

Table des matières

AES p 1

- L1 ASE semestre 1 p 2 à 13
- L1 AES semestre 2 p 14 à 35
- L2 AES semestre 3 p 36 à 61
- L2 AES semestre 4 p 62 à 81
- L3 AES semestre 5 p 82 à 101
- L3 AES semestre 6 p 102 à 123

DROIT p 124

- L1 Droit semestre 1 p 125 à 138
- L1 Droit semestre 2 p 139 à 152
- L2 Droit semestre 3 p 153 à 174
- L3 Droit semestre 4 p 175 à 189
- L4 Droit semestre 5 p 190 à 205
- L5 Droit semestre 6 p 206 à 225

Année universitaire 2014-2015

AES

Pour chacune des questions ci-dessous, une seule des réponses proposées est exacte. Vous devez cocher la réponse exacte sans justification. Une bonne réponse rapporte **1 point**. Une mauvaise réponse enlève **0,5 point**. L'absence de réponse ne rapporte ni n'enlève aucun point. Si le total des points est négatif, la note globale attribuée à l'exercice est **0**.

QUESTIONS	RÉPONSES
1. Un concessionnaire Peugeot vend la peugeot 307 HDI au prix de 18 000 €. Sur l'année 2008, il en a vendu 62. Il se pose la question en 2009 de diminuer le prix de 5%. Il sait qu'il peut compter sur une élasticité pour ce produit de -3,65. Quelle devrait être la quantité vendue pour 2009 ? :	☐ 100 ☐ 73 ☐ 51 ☐ 67
2. Soit f la fonction de deux variables x et y définie par $f(x,y) = 2x^2 + y^2 - 3x^2 + 1$. Cette fonction est dérivable et $\frac{\delta f(x,y)}{\delta y}$ peut s'écrire :	☐ $-4x+2y-6x$ ☐ $2y$ ☐ $-4x-6x$ ☐ $2x^2-3x^2+1$
3. Soit f la fonction de deux variables x et y définie par $f(x,y) = e^{x+y} + x + y$. Cette fonction est deux fois dérivable et $\frac{\delta^2 f(x,y)}{\delta x \delta y}$ peut s'écrire :	☐ e^{x+y} ☐ e^y ☐ e^x ☐ $x+y$
4. Une somme de 1250 € est placée durant 11 ans au taux de rémunération annuel de 2.05 %. Le capital obtenu en fin de période est :	☐ 1531.88 ☐ 1531.23 ☐ 1570 ☐ 1562.62
5. Une population a doublé en 7 ans. Son taux de croissance annuel moyen est d'environ :	☐ 10.4% ☐ 14.3% ☐ 107% ☐ 100%
6. A l'issue d'une période de placement de 15 ans la somme obtenue est de 921,44 Euros. Le taux de rémunération annuel a été constant et de 3.5%. Le capital initial était de :	☐ 868.94 € ☐ 550 € ☐ 263.27 € ☐ 500 €
7. Après simplification, l'expression ln 123321123321123321123321 - ln 369963699639963699639963 s'écrit :	☐ $ln3$ ☐ $ln\frac{1}{2}$ ☐ $ln\frac{1}{3}$ ☐ -1.098
8. L'expression $e^3(e^{-1}+e^2)$ est égale à	☐ e ☐ e^4 ☐ e^2+e^5 ☐ 155.8
9. Le tableau ci-dessous donne le cours du baril de brent en dollars au mois de juin des années 2007 à 2012. Année \| 2007 \| 2008 \| 2009 \| 2010 \| 2011 \| 2012 cours de juin en $ \| 71,05 \| 132,32 \| 68,68 \| 74,76 \| 114.03 \| 95,16 Source : Reuters / DGEC Quelle a été l'évolution moyenne annuelle en pourcentage du prix du brent de juin 2007 à juin 2011 ?	☐ +10% ☐ +12.55% ☐ +1.255% ☐ +6.01%

TOURNEZ LA PAGE

2

10. La valeur d'une imprimante achetée 850 € se déprécie de 20 % par an. Quelle est sa valeur après trois ans ?	☐ 340 € ☐ 435,20 € ☐ 544 € ☐ 498,85€
11. Une somme de 1500 €placée pendant 10 ans a produit 420.13 €d'intérêts composés la $10^{ième}$ année. Le taux de rémunération annuel de ce placement était de :	☐ +3% ☐ +4.2% ☐ +13.57% ☐ 2.5%
12. La fonction f définie par $f(x) = e^{x^2+1} - x$ admet pour fonction dérivée :	☐ e^{x^2+1} ☐ $2xe^{x^2+1}$ ☐ $2xe^{x^2+1} - 1$ ☐ $2e^{x^2+1}$
13. L'epression $\ln 4 - 2\ln 2 + \ln 3 - \ln 5$ peut s'écrire après simplification :	☐ 0 ☐ $\ln 8$ ☐ $\ln 15$ ☐ $\ln 0.6$
14. Le prix du tabac a augmenté de 150 % en 15 ans. Le taux moyen annuel d'augmentation est de :	☐ 6.3% ☐ 10% ☐ 15% ☐ 63%
15. A quel taux faut-il placer un capital pour le tripler en 40 ans	☐ 1.20% ☐ 2.785% ☐ 13.33% ☐ 3.333%
16. Soit u_n une suite géométrique de premier terme $u_0 = 1$ et de raison $q = 3$.La somme des 5 premiers termes de cette suite est :	☐ 29524 ☐ 88573 ☐ 29523 ☐ 88572
17. La fonction f définie par $f(x) = \dfrac{e^x}{e^x + 1}$....	☐ n'est pas définie pour x négatif ☐ est définie pour tout nombre x ☐ est définie uniquement pour $x > 0$ ☐ n'est pas définie pour $x = -1$
18. Pour tout nombre réel x strictement positif, la fonction f définie par $f(x) = x^2 - \ln x$ admet pour fonction dérivée la fonction f' définie par :	☐ $f'(x) = \frac{2x^2-1}{x}$ ☐ $f'(x) = \frac{2x-1}{x}$ ☐ $f'(x) = x^2 - \frac{1}{x}$ ☐ $f'(x) = 2x - \ln x$
19. On place un capital de 100 € à 3,8 % par an à intérêts composés. Pour tout entier naturel n, on note D_n le capital obtenu au bout de n années. On a donc $D_0 = 100$.La suite (D_n) ainsi obtenue est :	☐ arithmétique de raison 1,038 ☐ géométrique de raison 1,038. ☐ géométrique de raison 3,8. ☐ Aucune des réponses ci-dessus.
20. L'équation $\ln(2x+3) = 0$ admet comme solution dans l'intervalle $\left]-\frac{3}{2}; +\infty\right[$:	☐ $-\frac{3}{2}$ ☐ -1 ☐ $\ln 3$ ☐ $-\frac{2}{3}$

EXAMEN de PRINCIPES D'ECONOMIE. L1 AES. **Durée : 1h30.**

Partie 1 QCM. Sur 10.

1. L'économie est :
 - la gestion des ressources rares
 - L'organisation rationnelle de la maison
 - La science du comportement de l'homme.
2. Un bien économique est :
 - Défini par sa rareté
 - Par son utilité
 - L'activité humaine.
3. Un besoin se définit comme :
 - Un sentiment d'insatisfaction ;
 - Une sensation de manque ;
 - L'expression d'une demande.
4. Le prix d'un bien exprime :
 - Le coût de production du bien ;
 - Le coût de revient du bien ;
 - La valeur d'usage du bien ;
 - La valeur d'échange du bien.
5. La demande et le prix expriment une relation :
 - Inverse ;
 - Proportionnelle ;
 - symétrique.
6. En général, quand la demande augmente :
 - Le prix baisse ;
 - Le prix augmente ;

- Le prix stagne.

7. L'élasticité-prix de la demande=3 signifie que :
 - Le prix et la demande varient dans le même sens ;
 - C'est un bien normal ;
 - Quand la demande varie de 1%, le prix varie de 3% ;
8. Un bien Veblen est un :
 - Bien de première nécessité ;
 - Bien rare ;
 - Bien de luxe.
9. Ec (l'élasticité croisée) entre deux biens est positive si :
 - Les deux produits sont complémentaires ;
 - Les deux produits sont substituables.
10. Elasticité-revenu (Er) >0 signifie :
 - qu'il s'agit d'un bien normal ;
 - qu'il s'agit d'un bien inférieur ;
 - D'un bien supérieur.
11. Les biens de première nécessité ont une élasticité-revenu (Er) :
 - Positive ;
 - Faible ;
 - Forte.
12. La loi de l'offre et de la demande met en évidence :
 - La structure du marché ;
 - La relation entre la demande et le prix ;
 - La relation entre l'offre et la demande.
13. Lorsque l'offre est excédentaire :
 - Le prix s'ajuste à la hausse

- Le prix reste constant
- Le prix s'ajuste à la baisse.

14. Le marché est dit efficace dans le cas où :
 - Il permet une meilleure redistribution de revenu aux agents économiques ;
 - Il permet d'éviter les externalités négatives ;
 - Il permet une allocation optimale des ressources.
15. Grace à la main invisible :
 - L'intérêt général peut être satisfait ;
 - Chacun peut atteindre ses objectifs ;
 - Le marché atteint son équilibre.
16. L'Etat et le marché fonctionnent en :
 - Concurrence ;
 - Complémentarité.
17. Un marché de concurrence pure et parfaite admet :
 - L'asymétrie de l'information ;
 - le prix comme une donnée ;
 - la liberté d'entrée et de sortie du marché.
18. Le monopole est une structure de marché où :
 - Le monopoleur fixe le prix et le volume de vente qu'il veut ;.
 - Il existe une courbe d'offre.
 - Le monopoleur est guidé par la loi de l'offre et de la demande.
19. Le monopoleur est en équilibre lors que :
 - Son coût marginal est égal à sa recette marginale ;
 - Son coût marginal est égal au prix du marché.
 - Son coût marginal est nul.
20. Sur un marché de concurrence l'équilibre est donné par l'expression :

- Le coût marginal égal prix ;
- Max profit ;
- Min coût.

Partie 2. Exercices. La Fonction de production sur 10.

Exercice 1_Productivité (3 points).

A partir des renseignements suivants :

Nombre d'années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Quantités produites	10	24	45	60	75	84	91	96	90	80
Productivité totale										
Productivité moyenne										
Productivité marginale										

a. Calculez la productivité totale, la productivité moyenne, et la productivité marginale en complétant le tableau

b. Présentez graphiquement les résultats obtenus et commentez.

Exercice 2. Connaissant les coûts totaux associés à des quantités produites : (4 points)

Quantités	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Cout total	20	30	50	65	75	85	90	100	105	115	120
Coût fixe											
Coût fixe moyen											
Coût variable total											
Coût marginal											

TAF. Complétez le tableau en effectuant les calculs nécessaires.

Exercice 3 : (3 points). Soit CT (coût total) de l'entreprise « le Cachalot » : CT =150+50Q.

1).Déterminez les coûts fixes de l'entreprise.2). Pour une production Q=20, calculez le cout fixe moyen, le cout variable moyen et le cout marginal.

10

AES-L1 CUFR MAYOTTE Vendredi 05/12/2014

Nom

Prénom N° étudiant

I) Le tableau suivant indique en colonnes le type d'achat effectué et en ligne le genre de l'individu qui a effectué l'achat en question.

	Téléviseur	Ordinateur	Appareil photo	Téléphone portable	Total
Femme	50	30	60	100	240
Homme	40	50	70	90	250
Total	90	80	130	190	490

1) Calculer la fréquence conjointe f_{23}. Interpréter en français.

2) Calculer $f_{homme/Ordinateur}$ et interpréter en français.

3 Calculer $f_{ordinateur/femme}$ et interpréter en français.

NB : tous les résultats seront donnés avec deux chiffres après la virgule.

II) Le tableau suivant indique en variable X la surface d'une exploitation agricole (en hectares) et en variable Y le prix de vente estimé (exprimé en K€) de celle-ci.

x_i	15	16	18	20	35	40	47	50
y_i	30	33	38	45	79	91	110	125

1) Existe-t-il une variable (potentiellement) explicative ? Laquelle et pourquoi ?

2) Programmez en conséquence et donner l'équation de la droite de régression correspondante.

3) Peut-on prévoir le prix de vente pour une exploitation agricole de surface égale à 55 hectares ?

4) Peut-on prévoir le prix de vente pour une exploitation agricole de surface égale à 550 hectares ?

III) Le tableau suivant indique en variable X la surface d'une exploitation agricole (en hectares) et en variable Y le prix de vente estimé (exprimé en M€) des bâtiments portés par cette exploitation.

Centre Universitaire
MAYOTTE

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

L1 – AES

Principes de droit

Cours de Monsieur Laurent CHASSOT

EXAMEN TERMINAL – Première session

Aucun document n'est autorisé.

Durée de l'épreuve : 1h30

Répondez successivement aux questions suivantes :

1. Quelles sont les deux grandes idées qui caractérisent le Code civil lors de sa rédaction en 1804 ? (**2 points**)

2. Définissez la notion de question préjudicielle (**3 points**)

3. Quel est le contenu de la Constitution de la 5e République et du bloc de constitutionnalité dans son ensemble ? (**6 points**)

4. Quelle(s) juridiction(s) s'assure(nt) de la conformité des lois aux conventions et traités internationaux ? Citez les deux arrêts qui consacrent ce principe (**4 points**)

5. La compétence générale et exclusive du TGI (**5 points**)

MAYOTTE

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

L1 – AES

Correction

Principes de droit

Cours de Monsieur Laurent CHASSOT

EXAMEN TERMINAL – Première session

Aucun document n'est autorisé.

Durée de l'épreuve : 1h30

Répondez successivement aux questions suivantes :

1. Quelles sont les deux grandes idées qui caractérisent le Code civil lors de sa rédaction en 1804 ? **(2 points)**

Tout d'abord, le Code civil est une œuvre de compromis entre les avancées révolutionnaires et certaines traditions de l'ancien droit. Plusieurs institutions portent la marque de cet objectif

Le second trait caractéristique du Code civil, c'est précisément son esprit dont on peut dire qu'il est globalement conforme à l'esprit des philosophes du XVIIIème siècle : c'est un droit **égalitariste** au sens où il a supprimé les diverses classes privilégiées qui existaient sous l'ancien régime (même si l'égalité des sexes n'est pas réalisée) ; c'est un droit **laïc**, détaché de ses empreintes religieuses ; c'est un droit **libéral** comme en témoignent les dispositions sur les contrats et sur la propriété, et le dogme absolu posé sur le principe de volonté individuelle.

2. Définissez la notion de question préjudicielle **(3 points)**

La Cour de justice de l'UE peut également être saisie de façon médiate, c'est-à-dire non par un plaideur mais par une juridiction nationale qui, ayant à se prononcer sur une question de droit communautaire, sursoit à statuer (suspend sa décision) et s'adresse à la C.J.U.E pour lui demander dans quel sens elle doit interpréter telle ou telle disposition de droit de l'U.E. On dit que la juridiction nationale s'adresse à la C.J.U.E. par voie de question préjudicielle. L'arrêt

16

d'enseignement, respect des droits de la défense.	Droit à la santé, à l'éducation, droit de grève et la liberté syndicale.	la sauvegarde de l'ordre public.

4. Quelle(s) juridiction(s) s'assure(nt) de la conformité des lois aux conventions et traités internationaux ? Citez les deux arrêts qui consacrent ce principe (**4 points**)

5. La compétence générale et exclusive du TGI (**5 points**)

Conformément à leur statut de juridiction de droit commun, les TGI sont d'abord compétents dans toutes les matières personnelles ou mobilières qui ne sont pas du ressort des tribunaux spéciaux, pour les litiges dont l'enjeu dépasse 10.000 euros.

En plus de cette compétence générale, les T.G.I. ont une compétence exclusive dans certaines matières (c'est-à-dire indépendamment du montant de l'affaire). Ainsi, tout ce qui concerne :

- le droit de la famille,
- le droit de la nationalité,
- le droit immobilier,
- la propriété littéraire et artistique relève de la compétence exclusive du T.G.I.

Le T.G.I. comprend en outre des formations spécialisées, qui statuent à juge unique : ainsi, le Juge aux Affaires Familiales (J.A.F.), le Juge de l'expropriation, le Juge des enfants (pour toutes les demandes relatives à l'assistance éducative).

Exercice 1

On considère les trois fonctions ci-dessous

$f : x \longmapsto 3x + 2$; $g : x \longmapsto \dfrac{3x-1}{x+3}$; $h : x \longmapsto \sqrt{x-5}$

1. Donner l'ensemble de définition de chacune de ces fonctions.
2. Déterminer l'image de 5 pour chacune de ces fonctions.
3. Déterminer les antécédents du nombre 4 pour chacune de ces trois fonctions.

Exercice 2

On considère les fonctions f et g définies sur $\mathbb{R}$ définies par les relations :

$f(x) = x^2 + x + 1$; $g(x) = -2x^2 - 3x + 5$

1. Etablir le tableau de variation de chacune de ces fonctions.
2. Etablir le tableau de signe de chacune de ces fonctions.

Exercice 3

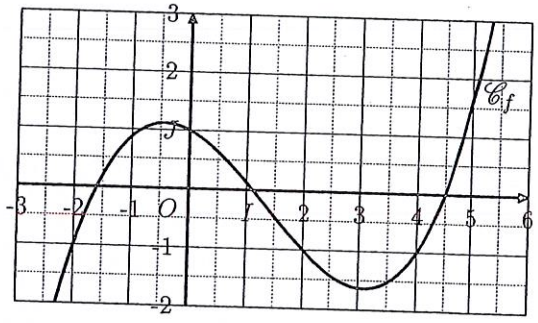
Déterminer l'expression des fonctions dérivées des fonctions polynomiales suivantes :

1. $f: x \longmapsto -3x + 2$
2. $g: x \longmapsto 4x^2 - 4$
3. $h: x \longmapsto 2x^2 + 3x$
4. $j: x \longmapsto 5x^3 - 2x^2$
5. $k: x \longmapsto -2x^2 + 2x$
6. $\ell: x \longmapsto (3x + 11)(4 - x)$

Exercice 4

On considère la fonction f dont l'image de x est définie par la relation :

$f(x) = \dfrac{1}{8}x^3 - \dfrac{1}{2}x^2 - \dfrac{1}{2}x + 1$



On note $\mathscr{C}_f$ la courbe représentative de la fonction f dans un repère orthonormé.

1. Donner l'expression de la fonction f' dérivée de la fonction f.
2. On considère la tangente (T) à la courbe $\mathscr{C}_f$ au point d'abscisse 2.
 a. Donner la valeur du coefficient directeur de (T).
 b. Déterminer l'équation réduite de la tangente (T).
 c. Dans le repère ci-dessous, tracer la tangente (T).
3. On considère la droite (d) admettant l'équation réduite :
 $(d) : y = -x + 1$
 Déterminer les coordonnées des points d'intersection de la droite (d) et de la courbe $\mathscr{C}_f$.

Centre Universitaire
MAYOTTE

LICENCE 1 AES

EXAMEN DE STATISTIQUES

Année universitaire 2014/2015 – Semestre 2 – 1ère session

Cours de M. PARONNEAU

Durée de l'épreuve : 2 heures
Aucun document n'est autorisé.
La calculatrice programmable est obligatoire

Ex 1 : On cherche à savoir quel est le prix moyen d'un bien d'usage courant. Pour cela on effectue un relevé de prix. Voici le tableau des résultats :

Prix Xi (€)	1	1,1	1,2	1,3	1,4	1,5	1,6
Nombre de relevés Ni	2	4	5	5	4	3	3

Donner un intervalle de confiance au risque 5 % pour le prix moyen de ce bien.
Interprétez.

Ex 2 : Dans un centre d'appel, on cherche à savoir quel est le temps moyen passé au téléphone avec un client (temps d'appel). Pour cela on effectue un relevé de temps passé. Voici le tableau des résultats :

Temps passé Xi (minutes)	1	2	3	4	5	6	7
Nombre d'appels Ni	2	6	15	19	13	9	4

20

Donner un intervalle de confiance au risque 5 % pour le temps moyen d'un appel.
Interprétez.

Ex 3 : Lors d'un sondage portant sur 1200 individus de la population française, 750 déclarent être satisfaits de leur travail.
Donner par intervalle de confiance au seuil de risque 1%, le % d'individus de la population qui sont satisfaits de leur travail. Interprétez.

Ex 4 : On cherche à savoir si la catégorie d'âge et le mode d'accès à l'information sont indépendants ou non (risque 5%).
On distingue 3 catégories d'âge (J, M, V).
On distingue aussi 3 catégories d'accès à l'information (I = internet, TR = télévision+radio, P = presse écrite).
Voici les résultats de l'enquête :

	J	M	V	Total
I	125	100	30	
TR	100	150	160	
P	25	120	120	
Total				

Catégorie d'âge et le mode d'accès à l'information sont-ils indépendants ou non (risque 5%) ?
A-t-on le droit de dire que les jeunes vont plus sur internet que les autres catégories de la population ?

Ex 5 :
Voici un tableau donnant pour différents produits, les prix et les quantités consommées l'année 0 et l'année 1.

Produit	Prix année 0	Quantité année 0	Prix année 1	Quantité année 1
Riz	1,1	125	1,2	132
Pâtes	1,4	50	1,5	60
Huile	2	25	2	26
Farine	1,5	30	1,4	32
Sucre	1,2	40	1,3	40

1. Calculer le coefficient budgétaire de chaque produit pour l'année 0.
2. En utilisant les coefficient budgétaires que vous venez de calculer, donner l'indice de Laspeyres des prix de l'année 1 par rapport à l'année 0.
3. En utilisant la définition, calculer l'indice de Paasche des prix de l'année 1 par rapport à l'année 0.

Centre Universitaire
MAYOTTE

LICENCE 1 AES

EXAMEN DE MACRO-ECONOMIE

Année universitaire 2014/2015 – Semestre 2 – 1ère session

Cours de M. ABIA

Durée de l'épreuve : 1 heure et 30 minutes
Document autorisé : calculatrice.

Vous traiterez toutes les questions par des réponses argumentées et réfléchies.

I. Production et consommation macroéconomiques (12 points).

1. Enoncez la loi psychologique fondamentale de la consommation keynésienne (2 points).
2. Donnez la définition des propensions moyenne à consommer, à épargner ainsi que des propensions marginale à consommer et à épargner (1 point).
3. On donne R= C+I et R= C+S (avec R= revenu national ; C= consommation des ménages ; I= investissement des entreprises et S= épargne des ménages.
 a. Montrez que I=S et donnez-en une interprétation (1 point).
 b. Calculez les propensions moyenne et marginale à consommer c et c' (1 point).
 c. Calculez les propensions moyenne et marginale à épargner s et s' (1 point)).
4. Pour illustrer vos calculs précédents, effectuez, à partir des données suivantes, les calculs nécessaires pour deux individus (2 points).
5. Quelle est l'utilité du PIB et comment le calcule-t-on ? (1 point).
6. A quoi sert la comptabilité nationale ? (1 point).

Données	Individu A	Individu B
Revenu	1500	1500
Consommation	1500	1050
Epargne	?	?
Propension moyenne à consommer	?	?
Propension marginale à épargner	?	?

7. Expliquez l'irréversibilité de la consommation ou « l'effet de cliquet » selon Duesenberry (2 points).

II. L'approche macroéconomique de l'investissement.

8. Après avoir défini l'investissement, indiquez-en les déterminants (2 points).
9. Expliquez le principe de l'accélérateur de l'investissement qui énonce que : « toute variation de la demande entraine une variation plus que proportionnelle de l'investissement » (2 points).
10. Expliquez le principe du multiplicateur de l'investissement (1 point).
11. Un gouvernement en économie fermée souhaite relancer la demande nationale. Pour cela, il compte accroître le niveau de l'investissement de 40 milliards d'euros. La propension marginale à consommer des nationaux est de 0,8.
 1). Quel est l'impact de cette décision sur le niveau du PIB (1,5 point) ?
 Supposons que cette économie s'ouvre sur l'extérieur et que la propension marginale à importer s'élève à 0,2.
 2). Quel est à présent l'impact de cette décision sur le niveau du PIB ? Comment peut-on expliquer la différence (avec la réponse à la question précédente) (1,5 point) ?

Bonne chance !

Centre Universitaire
MAYOTTE

LICENCE 1 AES

EXAMEN D'institutions politiques.

Année universitaire 2014/2015 – Semestre 2 – 1ère session

Cours de M. ABIA

Durée de l'épreuve : 1 heure
Aucun document n'est autorisé

Traitez les questions suivantes :

1. Montrez comment le concept de l'Etat a évolué dans le temps et dans l'espace ? (4 points)
2. Proposez une définition juridique de l'Etat (4 points).
3. Quels sont les éléments qui conditionnent l'existence de l'Etat (sans lesquels on ne peut parler d'Etat) ? (4 points).
4. Quelles sont les attributions exclusives du Président de la République ? (4 points).
5. Comment s'exerce le contrôle parlementaire sur le gouvernement ? (4 points).

Centre Universitaire
MAYOTTE

latière : Comptes de l'entreprise

ns gnants : NSAME/ABIA

urée : 3 heures

lat riels autorisés : Calculatrice et plan comptable

EXAMEN FINAL COMPTES DE L'ENTREPRISE (semestre2)

Première partie: Questions de cours

1. **Quelle est la mission de la fonction comptable ?**
2. **Énoncer les deux branches de la comptabilité et préciser pour chacune d'elles ses objectifs**
3. **A qui et à quoi servent les normes comptables ?**
4. **Citez quatre principes comptables que la réglementation comptable impose.**
5. **Expliquer le principe de la partie double**

Deuxième partie : L'entreprise de Jean-Paul (Annexe1)

Jean PAUL, artisan, a débuté son activité le 01/01/20.. Il fabrique sur commande des pieds de lampe en bronze. Au cours du mois de mars, il a effectué les opérations suivantes :

DATES	OPÉRATIONS	MONTANTS
01/03	Achat de bronze à crédit au fournisseur DOREZ	2 000
02/03	Vente au client DUMAS qui paye par chèque	125
04/03	Paiement du loyer par chèque	300
10/03	Achat de timbres-poste en espèces	45
15/03	Paiement de la prime d'assurance par chèque	500
18/03	Vente à crédit au client PUBRIER	4 950
20/03	Achat d'un micro-ordinateur par chèque	1 020
28/03	Vente à crédit au client FABRICE	2 890
30/03	Paiement de son salaire par chèque	3 300

Après un trimestre d'activité, Jean PAUL aimerait connaître le résultat réalisé.

Travail à faire :

1. Rechercher dans le Plan Comptable les numéros des comptes de l'Annexe.
2. Dans l'annexe, que représentent les soldes des comptes :
 - Banque
 - Clients
 - Fournisseurs
3. Enregistrer les opérations de mars au journal de l'entreprise. (Vous utiliserez les comptes de l'annexe et vous créerez des comptes si nécessaire.)
4. Effectuer les reports dans les comptes et calculer les soldes des comptes.
5. Calculer le résultat de l'entreprise pour le mois de mars.
6. Présenter le Bilan au 31/03.

ANNEXE 1

D	Capital	C
	8 800	SC

D	Autres emprunts et dettes	C
	4 500	SC

D	Matériel industriel	C
SD	4 800	

D	Matériel de transport	C
SD	8 000	

D	Matériel informatique	C

D	Fournisseurs	C
	3 570	SC

D	Clients	C
SD	210	

D	Banque	C
SD	5 520	

D	Caisse	C
SD	76	

D	Achats de matières premières	C
SD	2 800	

D	Locations	C
SD	600	

D	Primes d'assurance	C

D	Frais postaux et de télécommunication	C
SD	302	

D	Rémunération du personnel	C
SD	6 757	

D	Ventes de produits finis	C
	12 195	SC

Troisième partie

Au cours du mois d'avril, l'entreprise Jean -Paul réalise les opérations suivantes :

Le 05/04 Vente de marchandises à crédit au client PUBRIER 5000HT, remises 3 et 5%. escompte2% ; TVA 20%.

Le 11/04 le client PUBRIER nous retourne une partie des marchandises du 05/04 : 1000 HT

Le 15/04 PUBRIER nous adresse un chèque de règlement pour le solde.

Travail à faire :

- Enregistrer les écritures comptables nécessaires au journal de l'entreprise Jean-Paul.

Quatrième partie : Amortissements.

Le 15/01 N-4 Acquisition d'une machine industrielle : 50000ht ; amortissable sur 5 ans en mode linéaire.

Travail à faire :

1. **Présenter le tableau d'amortissement de la machine.**
2. **Enregistrer l'écriture comptable nécessaire au 31/12/N**

Centre Universitaire
MAYOTTE

AES 1re année

EXAMEN DE DROIT EUROPEEN

Année universitaire 2014/2015 – Semestre 2 – 1ère session

Cours de M. Cyril BLOCH

Durée de l'épreuve : 1 heure et 30 minutes
Aucun document n'est autorisé

Traitez, **au choix**, l'un des deux sujets suivants :

- Le pouvoir législatif au sein de l'Union européenne
- La charte des droits fondamentaux

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE
Année universitaire 2014/2015
Semestre 1 – 1ère Session

2e Année Licence d'AES

DROIT ADMINISTRATIF

Cours de Thomas M'SAÏDIÉ, Maître de conférences en droit public

* * *

Examen

Durée de l'épreuve : 2h

TRAVAIL À EFFECTUER : ***Répondez dans n'importe quel ordre à TOUTES les questions suivantes.***

1/Expliquez la théorie de « la loi écran » et de « l'écran transparent ». (3 points)

2/Qu'est-ce qu'un principe général du droit ? Quelle est sa valeur juridique ? Le Conseil d'État peut-il dégager un principe fondamental reconnu par les lois de la République ? (3 points)

3/En vous appuyant sur la jurisprudence, vous répondrez à la question suivante : l'administration peut-elle retirer un acte irrégulier créateur de droit ? Justifiez votre réponse. Quel est l'apport de la jurisprudence *Ternon* ? (4 points)

4/Quels sont les critères d'identification d'un contrat administratif ? Distinguez la théorie du fait de prince de celle de l'imprévision. (4 points)

5/Définissez la notion de « service public ». Que vous inspire l'affaire *bac d'Eloka* ? (3 points)

6/Distinguez le service public administratif (SPA) du service public industriel et commercial (SPIC). (3 points)

Aucun document n'est autorisé.

Bonne chance !!!

Centre Universitaire
MAYOTTE

LICENCE 2 AES

EXAMEN DE DROIT DES CONTRATS ET DE LA RESPONSABILITE

Session de décembre 2014

Cours de M. Aurélien SIRI

Durée de l'épreuve : 3 h. 00
Aucun document autorisé

FAIRE LES DEUX EXERCICES SUIVANTS

(*Il est vivement recommandé de ne pas dépasser 6 pages*)

Exercice n° 1 : (10 points)

Traitez le sujet suivant :

Définition, conditions et effets de la résolution pour inexécution

Exercice n° 2 : (10 points)

Après lecture de l'arrêt ci-dessous, répondez aux questions suivantes (l'analyse de l'arrêt ne vous est pas demandée) :

1° - Quels sont les trois principes posés par l'article 1134 du Code civil ? (3 points)
2° - A quels principes, cet arrêt fait-il exception ? (2 points)
3° - A quelle condition, cette exception est-elle admise ? (2 points)
4° - Qu'est-ce qu'un contrat à durée déterminée ? (1 point)
5° - Que signifie, en droit, la formule « à ses risques et périls » ? (1 point)
6° - En quoi consiste l'abus dans la rupture évoqué par la société SFL et M. X ? (1 point)

Cass. civ. 1ère, 28 octobre 2003

LA COUR DE CASSATION, PREMIERE CHAMBRE CIVILE, a rendu l'arrêt suivant :

Sur le premier moyen, pris en sa quatrième branche, qui est de pur droit :

Vu les articles 1134 et 1184 du Code civil ;

Attendu que la gravité du comportement d'une partie à un contrat peut justifier que l'autre partie y mette fin de façon unilatérale à ses risques et périls, peu important que le contrat soit à durée déterminée ou non ;

Attendu que, par contrat du 23 mai 1997, la société Barep a confié, pour dix-huit mois, à la société Financière X... (SFL) une mission d'assistance et de conseil, avec la participation personnelle de M. X..., son PDG ; qu'à la suite de difficultés survenues entre les parties, la société Barep a déclaré prendre acte de la résiliation unilatérale du contrat, du fait de la société SFL, avec effet au 1er juillet 1998 ; que la société SFL et M. X... ayant assigné la société Barep pour rupture abusive de la convention, l'arrêt partiellement infirmatif attaqué les a déboutés de leurs demandes à l'exception d'un droit à commission de 3 % sur une commande pour 89 155,18 francs ;

Attendu que pour rejeter les demandes de la société SFL en paiement et en dommages-intérêts, l'arrêt attaqué retient que la rupture à l'initiative de la société Barep était justifiée par la non-exécution par la société SFL de ses obligations contractuelles au cours des deux mois précédents ;

Attendu qu'en statuant ainsi sans rechercher si le comportement de la société SFL revêtait une gravité suffisante pour justifier cette rupture, la cour d'appel n'a pas donné de base légale à sa décision ;

[...]

PAR CES MOTIFS, et sans qu'il y ait lieu de statuer sur les autres branches du premier moyen :

CASSE ET ANNULE, sauf en ce qu'il a condamné la société Barep à payer à la société SFL la somme de 89 155,18 francs, l'arrêt rendu le 15 novembre 2000, entre les parties, par la cour d'appel de Bordeaux ; remet, en conséquence, la cause et les parties dans l'état où elles se trouvaient avant ledit arrêt et, pour être fait droit, les renvoie devant la cour d'appel de Bordeaux, autrement composée ;

Ainsi fait et jugé par la Cour de Cassation, Première chambre civile, et prononcé par le président en son audience publique du vingt-huit octobre deux mille trois.

Centre Universitaire
MAYOTTE

LICENCE 2 AES

EXAMEN DE DROIT DES CONTRATS ET DE LA RESPONSABILITE

Session de décembre 2014

Cours de M. Aurélien SIRI

Durée de l'épreuve : 3 h. 00
Aucun document autorisé

FAIRE LES DEUX EXERCICES SUIVANTS

(*Il est vivement recommandé de ne pas dépasser 6 pages*)

Exercice n° 1 : (10 points)

Traitez le sujet suivant :

Définition, conditions et effets de la résolution pour inexécution

Exercice n° 2 : (10 points)

Après lecture de l'arrêt ci-dessous, répondez aux questions suivantes (l'analyse de l'arrêt ne vous est pas demandée) :

1° - Quels sont les trois principes posés par l'article 1134 du Code civil ? (3 points)
2° - A quels principes, cet arrêt fait-il exception ? (2 points)
3° - A quelle condition, cette exception est-elle admise ? (2 points)
4° - Qu'est-ce qu'un contrat à durée déterminée ? (1 point)
5° - Que signifie, en droit, la formule « à ses risques et périls » ? (1 point)
6° - En quoi consiste l'abus dans la rupture évoqué par la société SFL et M. X ? (1 point)

42

Cass. civ. 1ère, 28 octobre 2003

LA COUR DE CASSATION, PREMIERE CHAMBRE CIVILE, a rendu l'arrêt suivant :

Sur le premier moyen, pris en sa quatrième branche, qui est de pur droit :

Vu les articles 1134 et 1184 du Code civil ;

Attendu que la gravité du comportement d'une partie à un contrat peut justifier que l'autre partie y mette fin de façon unilatérale à ses risques et périls, peu important que le contrat soit à durée déterminée ou non ;

Attendu que, par contrat du 23 mai 1997, la société Barep a confié, pour dix-huit mois, à la société Financière X... (SFL) une mission d'assistance et de conseil, avec la participation personnelle de M. X..., son PDG ; qu'à la suite de difficultés survenues entre les parties, la société Barep a déclaré prendre acte de la résiliation unilatérale du contrat, du fait de la société SFL, avec effet au 1er juillet 1998 ; que la société SFL et M. X... ayant assigné la société Barep pour rupture abusive de la convention, l'arrêt partiellement infirmatif attaqué les a déboutés de leurs demandes à l'exception d'un droit à commission de 3 % sur une commande pour 89 155,18 francs ;

Attendu que pour rejeter les demandes de la société SFL en paiement et en dommages-intérêts, l'arrêt attaqué retient que la rupture à l'initiative de la société Barep était justifiée par la non-exécution par la société SFL de ses obligations contractuelles au cours des deux mois précédents ;

Attendu qu'en statuant ainsi sans rechercher si le comportement de la société SFL revêtait une gravité suffisante pour justifier cette rupture, la cour d'appel n'a pas donné de base légale à sa décision ;

[...]

PAR CES MOTIFS, et sans qu'il y ait lieu de statuer sur les autres branches du premier moyen :

CASSE ET ANNULE, sauf en ce qu'il a condamné la société Barep à payer à la société SFL la somme de 89 155,18 francs, l'arrêt rendu le 15 novembre 2000, entre les parties, par la cour d'appel de Bordeaux ; remet, en conséquence, la cause et les parties dans l'état où elles se trouvaient avant ledit arrêt et, pour être fait droit, les renvoie devant la cour d'appel de Bordeaux, autrement composée ;

Ainsi fait et jugé par la Cour de Cassation, Première chambre civile, et prononcé par le président en son audience publique du vingt-huit octobre deux mille trois.

MAYOTTE

L2 AES : Année universitaire 2014/2015

Examen final d'histoire de la pensée économique(semestre3)

Durée : 2heures

Enseignant : NSAME MOUYENGA

Répondre de manière structurée aux cinq questions suivantes :

1. Après avoir défini la notion de paradigme, présentez les quatre paradigmes traditionnels en économie.
2. Comparez le Mercantilisme de COLBERT et celui de BOISGUILBERT.
3. Comment les trois auteurs suivants expliquent ils l'état stationnaire en économie ?
 - RICARDO
 - MARX
 - MALTHUS
4. Après avoir expliqué quelles sont les points de convergence et de divergence entre Néoclassiques et Classiques, indiquez quelles sont les contributions majeures des économistes suivants :
 - Léon WALRAS
 - Wilfredo PARETO
 - Alfred MARSHALL
 - Carl MENGER
 - Joseph SHUMPETER
5. Expliquez le courant Régulationniste en précisant les notions suivantes :
 - Mode de régulation
 - Les formes institutionnelles, matrice du mode de régulation.
 - Les différents régimes d'accumulation.
 - Le rapport salarial.

Centre Universitaire
MAYOTTE

L2 AES : Année universitaire 2014/2015

Examen final de comptabilité Analytique (semestre3)

Durée : 3heures

Enseignant : NSAME MOUYENGA

Dossier1 : La méthode des coûts variables (6points)

Dossier2 : La méthode des coûts complets (10points)

NB : Les différents tableaux du dossier sont à compléter et à rendre avec la copie.

Dossier3 : Questions de cours (4points)

1. **Définir les termes suivant :**

 ~~Processus ; Activité ; Inducteur de coûts ; Répartition primaire ; Répartition secondaire.~~

2. **Expliquez les causes de non concordance entre le résultat de la comptabilité générale et celui de la comptabilité Analytique.**

3. **Expliquez quelles sont les différences entre la méthode des coûts complets et la méthode des coûts à base d'activités.**

Dossier1 : La méthode des coûts variables (cas Hôtel la Bonne Etape) : 6points

Le gérant du restaurant La Bonne Étape souhaite mener l'analyse prévisionnelle de l'exploitation de son entreprise. Il vous communique les informations relatives à l'exercice N+1.

Le restaurant gastronomique proposera à sa clientèle divers menus au prix unique de 38 €. Chaque menu comprendra une entrée aux choix, un plat régional du Sud-Ouest, un dessert, une bouteille de bordeaux ou une autre boisson sans alcool et un café.

Les denrées alimentaires qui entrent dans la composition du menu sont évaluées à 11,40 € par menu. Les charges de personnel (salaires et charges sociales) de salle s'élèveront à 80 € par jour, par salarié, auxquels s'ajoutera une part variable représentant 10 % du prix du menu. L'entreprise emploie quinze personnes de service en salle. Le personnel de cuisine est rémunéré mensuellement, pour un salaire total de 19 000 €.

Les autres charges de structure annuelles s'élèveront à 28 500 €. Le restaurant sera ouvert vingt-cinq jours par mois pendant douze mois. L'effectif permettra en effet une rotation du personnel en congé tout au long de l'année civile. En moyenne, le restaurant servira cent couverts par jour, midi et soir.

Travail à faire :

1. Présenter le compte d'exploitation différentielle
2. Le seuil de rentabilité est-il atteint ? Quel est son montant ? Combien de menus représente-t-il ?
3. Représentez graphiquement le seuil de rentabilité à partir de la droite du résultat et indiquez la date du point mort.
4. Déterminer quelle est le CA qui permet à l'entreprise de réaliser un résultat de 135000 euros.

Dossier2 : La méthode des coûts complets (Cas EOLAIRE) : 10 points

NB : Les tableaux du dossier sont à rendre avec la copie (écrire son nom sur chaque annexe).1

La société ÉOLAIRE fabrique et commercialise deux types de crèmes solaires EOL et BRONZ.

* EOL est vendu exclusivement en pharmacie. Il est obtenu à partir de la matière première A traitée dans l'atelier n° 1, mélangée à la matière première B dans l'atelier n° 2 puis conditionné en tube de 50 ml.
* BRONZ, vendu dans les grandes surfaces est fabriqué à partir de la matière première A traitée dans l'atelier n° 1 puis il est conditionné en tube de 200 ml.

Pour le mois de juin N, elle vous communique les renseignements suivants :

STOCKS AU 1-06-N

Matière première A : 2000 litres à 20,275 € le litre.

Matière première B (ADN et substances anti-vieillissement) : 100 litres pour une valeur de 2546,25 €.

Emballages pour EOL : 25000 unités à 1086 € le mille.

Emballages pour BRONZ : 30000 unités à 457,50 € le mille.

Tubes de 50 ml d'EOL : 5000 unités pour une valeur de 30080 €.

Tubes de 200 ml de BRONZ : 21000 unités pour une valeur de 258800 €.

ACHATS DU MOIS DE JUIN

Matière première A : 45 000 litres à 18 € le litre.

Matière première B : 450 litres à 25 € le litre.

Emballages pour EOL : 60 000 unités à 1 000 € le mille.

Emballages pour BRONZ : 210 000 unités à 500 € le mille.

CONSOMMATION DU MOIS DE JUIN

Matière première A : 2 000 litres pour la fabrication d'EOL,
40 000 litres pour la fabrication de BRONZ.

Matière première B : 500 litres mélangés dans l'atelier 2 à la matière A pour donner EOL.

Emballages pour EOL : 50 000 unités.

Emballages pour BRONZ : 200 000 unités.

MAIN-D'ŒUVRE DIRECTE

Atelier 1 : 1 500 heures à 15 € pour le produit EOL,
28 500 heures à 15 € pour le produit BRONZ.

Atelier 2 : 1 250 heures à 20 € l'heure.

Conditionnement : 2 496 heures à 20 € pour le produit EOL,
9 984 heures à 20 € pour le produit BRONZ.

Les représentants chargés de prospecter les pharmacies et de mettre en place des présentoirs ont reçu des commissions s'élevant à 5 % du CA HT réalisé.

Les représentants chargés d'obtenir le référencement du produit BRONZ dans les grandes surfaces ont reçu des commissions s'élevant à 2 % du CA HT réalisé.

S2

PRODUCTION DU MOIS

50000 tubes d'EOL prêts à être livrés.

200000 tubes de BRONZ prêts à être livrés.

VENTES DU MOIS DE JUIN

52000 tubes d'EOL à 35 € l'unité (vendus aux pharmacies)

210000 tubes de BRONZ à 22,50 € l'unité (vendus aux grandes surfaces).

1 - Complétez le tableau d'analyse des charges indirectes.

2 - Calculez les coûts de production de EOL et BRONZ.

3 - Calculez les coûts de revient et les résultats de EOL et BRONZ.

NB : toutes les sorties de stocks seront évaluées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Tableau d'analyse des charges indirectes

	CENTRES AUXILIAIRES		CENTRES PRINCIPAUX						
	Transports	Entretien du matériel	Approvisionnement	Atelier 1	Atelier 2	Conditionnement	Distribution grandes surfaces	Distribution pharmacies	Etudes et recherche (2)
RÉPARTITION PRIMAIRE TRANSPORTS ET ENTRETIEN	84 650 - 10 %	1 800 2 %	2 218,75 38 % -	838 600 - 40 %	6 975 - 15 %	249 125 - 25 %	337 375 20 % -	311 800 40 % -	436 108 - 10 %
TOTAUX DE LA RÉPARTITION SECONDAIRE									
Nature de l'unité d'œuvre ou assiette de frais			montant des achats *(1)*	1 litre de matière A traitée	1 litre de mélange A/B	le tube prêt à être livré	1 tube de BRONZ vendu	1 tube d'EOL vendu	Coût de production des produits vendus
Nombre d'UO ou assiette de frais									
Coût de l'UO ou taux de frais									

(1) Matières et emballages.

(2) Les frais d'études et de recherche considérés comme charges de structure sont imputables aux coûts de revient des deux produits.

Tableau de répartition des charges indirectes

Tableau de répartition des charges indirectes

	CENTRES AUXILIAIRES			CENTRES PRINCIPAUX					
	Transport	Entretien du matériel	Approvisionnement	Atelier 1	Atelier 2	Conditionnement	Distribution grandes surfaces	Distribution pharmacies	Études et recherche
Totaux primaires	84 650	1 800	2 219	838 600	6 975	249 125	337 375	311 800	436 108
Transport									
Entretien du matériel									
Totaux secondaires									
Unité d'œuvre ou assiette de frais			montant des achats	1 litre de matière A traitée	1 litre de mélange A/B	le tube prêt à être livré	1 tube de BRONZ vendu	1 tube d'EOL vendu	Coût de production des produits vendus
Nombre d'UO ou montant de l'assiette									
Coût de l'UO ou taux de frais									

2 - COÛT DE PRODUCTION

Coûts d'achat des matières premières et emballages

	Matière A			Matière B			Emballages pour EOL			Emballages pour BRONZ		
	Q	PU	M	Q	PU	M	Q	PU	M	Q	PU	M

Coûts d'achat des matières consommées (stocks de matières)

	Matière A			Matière B			Emballages pour EOL			Emballages pour BRONZ		
	Q	PU	M	Q	PU	M	Q	PU	M	Q	PU	M

Coûts de production des produits EOL et BRONTZ

	EOL			BRONZ		
	Q	PU	M	Q	PU	M
Charges directes						
Charges indirectes						
Totaux						

3 - COÛT DE REVIENT ET RÉSULTAT

Coûts de production des produits vendus (stocks des produits finis)

	EOL			BRONZ		
	Q	PU	M	Q	PU	M
Stock initial						
Entrées						
Total						
Sortie						
SF						
Total						

Coûts de revient et résultats des produits vendus

	EOL			BRONZ		
	Q	PU	M	Q	PU	M

MAYOTTE

L2 AES : Année universitaire 2014/2015

Contrôle de gestion

Examen final(Semestre4)

Durée : 3heures

Enseignant : NSAME Mouyenga

Documents et matériels autorisés : Calculatrice.

Première partie : Questions de cours (5points)

1. Après avoir défini le coût marginal, expliquez les notions d'optimum technique et d'optimum économique.
2. Comment dans les différentes méthodes de prévision des ventes, la saisonnalité est – elle prise en compte ?
3. Définir la notion de budget flexible ainsi que les différents paramètres de la droite du budget flexible.
4. Quel est l'intérêt pour une entreprise de calculer les écarts ?
5. Expliquez quelle est la différence entre un écart sur coût et un écart sur chiffre d'affaire ou sur marge.
6. Dans quels cas observe-t-on un Boni de suractivité ou un Mali de sous- activité ?

DEUXIEME PARTIE : Calcul et analyse d'écarts sur coûts de production : 10 points

Annexe 1 : CAS SALIN.

La SA SALIN est spécialisée dans la fabrication de poêles. Vous possédez les informations suivantes concernant le modèle « soleil » :

Données prévisionnelles pour 10 000 unités :

- Matière première aluminium : 4 000 kg à 15 € le kg
- Matière première téflon : 2 000 kg à 20,20 € le kg
- MOD : 5 000 h à 18 € l'heure
- Centre de production : 600h/machine à 65 € l'heure (dont 30 € de charges variables)

Données constatées au mois de mars N :

- Production réelle : 12 500 unités
- Consommations de matières :
 - Matière première aluminium : 5 300 kg à 14,85 € le kg
 - Matière première téflon : 2 400 kg à 20,50 € le kg
- MOD : 6 240 h à 18,20 € l'heure
- Centre de production : 48 700 € pour 740 heures machine

Travail à faire :

1. Présentez la fiche du coût unitaire préétabli.
2. Calculez à l'aide d'un tableau les écarts globaux sur charges directes et indirectes.
3. Etablissez les budgets flexibles pour l'activité normale et l'activité réelle.
4. Analysez les écarts sur charges directes et indirectes et commentez les résultats obtenus.

Troisième partie : La prévision des ventes

Annexe 2

Vous disposez des données concernant un nouveau produit mis sur le marché début N par l'entreprise Pilote :

mois	jan	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept
Quantités vendues	8000	9000	15000	17000	19500	21000	25000	32000	36000

Travail à faire :

1. L'accroissement des vents étant exponentiel, déterminez l'équation de la courbe de tendance.
2. Donnez une estimation des ventes pour la fin de l'année N et le premier trimestre N+1. Concluez.

Centre Universitaire
MAYOTTE

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

L2 – AES

Droit du travail

EXAMEN TERMINAL – DUREE 1h30

Documents autorisés :
Aucun document n'est autorisé.

Répondez successivement aux questions suivantes :

1. La période d'essai en droit du travail : conditions et effets (8 points)
2. L'obligation de sécurité pesant sur l'employeur dans un contrat de travail (4 points)
3. Le harcèlement moral (8 points)

Centre Universitaire
MAYOTTE

LICENCE 2 ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

PROBLEMES ECONOMIQUES CONTEMPORAINS

Année universitaire 2014/2015 – Semestre 2 – 1ère session

Cours de Mme Diederichs-Diop

Durée de l'épreuve : 1 heure et 30 minutes
Aucun document n'est autorisé

Traitez les **deux** questions suivantes :

- **Quelle est la différence entre « discrimination » et « inégalité » ?** (5 points)
- **Quels sont les outils de la redistribution en France ?** (15 points)

/0

Centre Universitaire
MAYOTTE

LICENCE 2 AES

EXAMEN D'ECONOMIE INTERNATIONALE

Année universitaire 2014/2015 – Semestre 2 – 1ère session

Cours de M. ABIA

Durée de l'épreuve : 2 heures
Aucun document n'est autorisé

Traitez les questions suivantes :

Questions de bon sens : interpréter le solde des transactions courantes.

1. Pourquoi dit-on qu'un déficit provoqué par des achats de biens d'équipement est moins inquiétant qu'un déficit amené par des achats de biens de conso sommation ? (4 points)

2. Pourquoi un excédent qui résulte d'une hausse des exportations est plus rassurant qu'un excédent qui provient d'une baisse des importations ? (2 points).
3. Quelles sont les composantes de la balance des paiements ? (4 points).
4. Qu'appelle-t-on la parité de pouvoir d'achat dans un système de change ? . Donnez un exemple pour illustrer votre définition (4 points).

5. Après avoir rappelé les principes de l'OMC, défini les notions d'échanges interzones et intra zones, vous montrerez ses objectifs dans le commerce mondial. (6 points).

Bonne chance !

Centre Universitaire
MAYOTTE

LICENCE 2 AES

EXAMEN DE LA THEORIE DES ORGANISATIONS.

Année universitaire 2014/2015 – Semestre 2 – 1ère session

Cours de M. ABIA

Durée de l'épreuve : 2 heures
Aucun document n'est autorisé

Traitez la question suivante :

Suet :

L'observation de la vie des affaires permet de croire que la réussite d'une entreprise repose sur la pertinence de la stratégie choisie et sur la prise en compte cohérente des ressources humaines mobilisées.

Vous présenterez le rôle de l'homme dans la gestion stratégique de l'entreprise.

Bonne chance !

Année universitaire 2014-2015 **CUFR de Mayotte**

Licence II d'Administration Économique et Sociale

Semestre 4

SOCIOLOGIE
(M. David MOURARET)

Contrôle de connaissances
(Durée : 1 heure)

Vous répondrez aux questions suivantes, de manière argumentée et synthétique.

Deux points seront discrétionnairement attribués à l'orthographe, la syntaxe, les accords, la ponctuation et la conjugaison.

Question 1 : Les précurseurs (Auguste COMTE, Karl MARX, Alexis de TOCQUEVILLE et Herbert SPENCER).

Question 2 : La macrosociologie : la société au télescope (Talcott PARSONS, Raymond ARON et Henri MENDRAS).

Question 3 : Habitus et dotation en capital (Pierre BOURDIEU).

Aucun document n'est autorisé.

76

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE

Licence L2 AES

EXAMEN de monnaie.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

Questions.

1- Expliquer les mécanismes de création et de destruction monétaire (4 points).
2- Justifiez l'expression : « Ce sont les crédits qui font les dépôts et non plus l'inverse » (3 points).
3- Expliquez le principe de croissance équilibrée du système bancaire (2 points).
4- Expliquez le mécanisme de fuites interbancaires (2 points).
5- Présentez le modèle IS-LM et montrez :
 a- L'influence du taux d'intérêt sur la demande (d'investissement et de consommation) (3 points).
 b- L'incidence d'une augmentation de la masse monétaire sur l'offre d'encaisse réelle (2 points).
 c- A l'aide d'un graphique, montrez l'effet de la politique budgétaire en cas de trappe à liquidité (4 points).

Centre Universitaire
MAYOTTE

L2 AES : Année universitaire 2014/2015

Examen final de politique économique (semestre3)

Durée : 2heures

Enseignant : NSAME MOUYENGA

Répondre de manière structurée aux six questions suivantes :

1. Quelles sont les règles de combinaison des politiques monétaires et budgétaires en économie ouverte préconisées par TINBERGEN et MUNDELL ?

2. Après avoir exposé le modèle Keynésien, vous analyserez ses remises en cause contemporaines.

3. Expliquez la notion de trappe à liquidités.

4. De nos jours comment se fait la coordination des politiques macroéconomiques aux niveaux National, Européen et Mondial ?

5. Expliquez le déficit public, son rôle en économie et la manière dont il peut être géré par un gouvernement.

6. Qu'est-ce que la Dévaluation et quelles sont les conditions de son efficacité ?

80

MAYOTTE

L3 AES : Année universitaire 2014/2015

Examen final de comptabilité approfondie (semestre5)

Durée : 3heures

Enseignant : NSAME MOUYENGA

Dossier1 : L'affectation du résultat (5points)

Traitez les trois questions du dossier en justifiant toutes vos réponses.

Dossier2 : Consolidation des comptes (5points)

Répondre de manière exhaustive aux questions 1 à 6

Annexe1 : Organigramme du groupe SPPR

Annexe A (à rendre avec la copie)

Dossier3 : Dépréciation et mise au rebut d'une immobilisation (5points).

Dossier 4 : Questions de cours (5points)

1. Définir les termes suivant :

 Amortissement ; Provision ; Dépréciation ; Valeur d'usage ; Valeur vénale ; Valeur résiduelle

2. **Expliquez dans quels cas sont utilisés les comptes suivants en comptabilité.**

 Compte 477 (différence de conversion passif)

 Compte 476(différence de conversion actif)

 Compte 666(perte de change)

 Compte 766(gain de change)

3. **Expliquez de manière succincte les principales théories comptables.**

Dossier1 : L'AFFECTATION DU RESULTAT

La société DCG a réalisé un bénéfice net comptable au 31/12/N de 100 000 €. Son capital se compose de 1 000 actions de 100 € de nominal. Les statuts prévoient une dotation en réserve = 20% du bénéfice de l'exercice. Elle vous demande de calculer le bénéfice distribuable pour N dans les hypothèses suivantes :

Hypothèses		Montant de la réserve légale avant affectation	
Report à nouveau	Créditeur = 20 000 €	2 000 € H1	7 000 € H2
	Débiteur = 30 000 €	2 000 € H3	7 000 € H4

***Remarque** : L'entreprise ne souhaite pas dépasser le minimum légal de la réserve légale.*

Questions :

1) Présentez les calculs du bénéfice distribuable dans chaque hypothèse

Détemination du BD	H1		H2		H3		H4	
	Origines	Affectations	Origines	Affectations	Origines	Affectations	Origines	Affectations
Résultat de l'exercice								
Report à nouveau								
TOTAL A REPARTIR								
Réserve légale								
Réserve statutaire								
Autres réserves								
BENEFICE DISTRIBUABLE								

La société DCG se place dans l'hypothèse 114. Elle a un bénéfice distribuable de 47 000 €. Les statuts prévoient le versement d'un intérêt statutaire au taux de 6% l'an.

L'entreprise vous indique que le capital a été augmenté pendant l'exercice (parmi les 1000 actions, 200 ont été libérées de 25% le 01/10/N). Un associé ayant souscrit 100 actions de cette augmentation a intégralement libéré ses actions le 01/10/N.

L'AGO a décidé de mettre 1 000 € en réserve facultative et de verser un superdividende unitaire maximal par action arrondi à l'euro.

2) *Présentez le détail de l'affectation du résultat*

Bénéfice distribuable		*CALCULS / JUSTIFICATIONS*
Intérêt statutaire		
Réserve facultative		
Superdividende		
Report à nouveau N		

3) *Comptabilisez l'affectation du résultat*

Dossier2 : Consolidation des comptes

La SPPR n'est pas cotée sur un marché réglementé et aucune des sociétés dont elle possède des titres n'est cotée.
La SPPR a choisi de réaliser ses comptes consolidés selon la réglementation françaises de consolidation figurant au règlement CRC 99-02.

Travail à faire

À l'aide de l'*annexe*,

1) **Indiquer le référentiel comptable applicable pour la présentation des comptes consolidés des sociétés cotées.**

2) **Définir les expressions « pourcentage de contrôle » et « pourcentage d'intérêt ».**

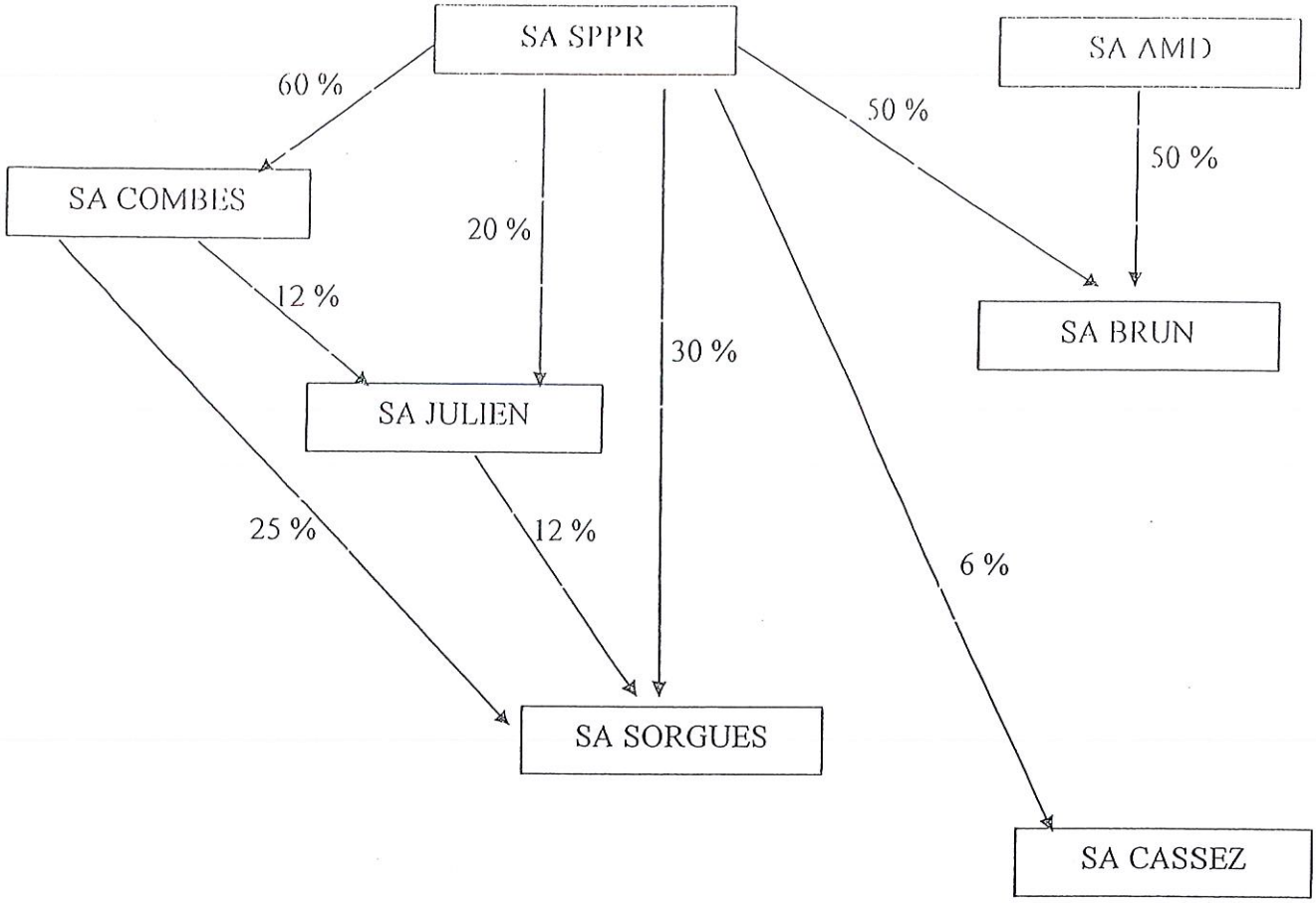
3) **Définir les trois différents types de contrôle.**

4) **Définir l'expression « périmètre de consolidation ».**

5) **Définir les trois différentes méthodes de consolidation.**

6) **Compléter le tableau d'analyse du périmètre de consolidation de la SPPR (annexe A à rendre avec la copie).**

ANNEXE 4 - INFORMATIONS SUR LES POURCENTAGES DE CONTRÔLE



- La SA SORGUES a émis des actions ordinaires et des actions privilégiées sans droit de vote. Les pourcentages d'intérêts sont ainsi différents des pourcentages de contrôle. Les sociétés SPPR, COMBES et JULIEN disposent respectivement directement de 25 %, 20 % et 10 % des intérêts de la SA SORGUES après prise en compte de l'augmentation de capital.

- Les décisions dans la SA BRUN sont prises d'un commun accord entre la SA SPPR et la SA AMD.

Annexe A (À RENDRE AVEC LA COPIE)

Tableau d'analyse du périmètre de consolidation

Sociétés	% de contrôle	% d'intérêt	Nature du contrôle	Méthode de consolidation
SA COMBES				
SA JULIEN				
SA SORGUES				
SA BRUN				
SA CASSEZ				

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE
Année universitaire 2014/2015
Semestre 1 – 1ère Session

3e Année Licence d'AES

DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cours de Thomas M'SAÏDIÉ, Maître de conférences en droit public

* * *

Examen

Durée de l'épreuve : 1h30

TRAVAIL À EFFECTUER : ***Répondez dans n'importe quel ordre à TOUTES les questions suivantes.***

96

1/Quel est l'apport de la loi du 2 mars 1982 en matière de décentralisation ? Quelles sont les innovations juridiques introduites par la réforme constitutionnelle du 23 mars 2003 ? (4 points)

2/Quelle place occupe l'outre-mer dans l'actuelle Constitution ? En vous appuyant sur l'exemple de Mayotte, vous répondrez aux questions suivantes : Les collectivités territoriales d'outre-mer peuvent-elles changer de régime juridique ? Dans quelles conditions ? (4 points)

3/Qu'est-ce que le principe de la libre administration des collectivités territoriales ? Quels sont les autres principes régissant les collectivités territoriales ? (4 points)

4/Après avoir décrit le régime de la tutelle instauré avant l'intervention du législateur de mars 1982, vous indiquerez en quoi consiste, aujourd'hui, le contrôle de légalité des actes des collectivités territoriales ? (4 points)

5/Peut-on dissoudre un conseil municipal ? Justifiez votre réponse. Le maire peut-il être révoqué ? Justifiez votre réponse. (4 points)

Aucun document n'est autorisé.
Bonne chance !!!

N° carte étudiant :.....

Economie industrielle

Durée : 1 heure 30

Aucun document autorisé.

Répondez en cochant la case prévue à cet effet. **Une seule case doit être cochée par question.** Une réponse faite autrement que par une croix dans une case est considérée comme une mauvaise réponse. Les feuilles de brouillon ne seront pas prises en compte.

+ 2/3 point par bonne réponse ; - 1/3 point par mauvaise réponse ;
0 point en cas d'absence de réponse.

1) Le modèle de concurrence pure et parfaite cherche à :
- éclairer les stratégies concurrentielles mises en œuvre par les entreprises ☐
- proposer une analyse de la prise de décision au sein des entreprises ☐
- prouver l'efficacité du marché en termes d'échange ☐
- rendre compte du jeu des forces concurrentielles ☐

2) L'hypothèse d'atomicité retenue dans le modèle de concurrence pure et parfaite est à mettre en lien dans le système économique réel avec :
- la mobilité des facteurs de production ☐
- le pouvoir de marché de certaines entreprises ☐
- la stratégie de différenciation de certaines entreprises ☐

3) La concurrence monopolistique est un modèle de concurrence imparfaite :
Vrai ☐ Faux ☐

4) Par rapport au modèle de référence de la concurrence pure et parfaite, la concurrence monopolistique remet en cause principalement l'hypothèse de :
- transparence de l'information ☐
- atomicité du marché ☐
- homogénéité du produit ☐
- fluidité des marchés ☐
- mobilité des facteurs ☐

5) Quand un marché relève de la concurrence monopolistique, le produit est homogène, les entreprises sont preneurs de prix et il existe des barrières à l'entrée sur le marché :
Vrai ☐ Faux ☐

6) A long terme, il n'y a pas de profits purs en concurrence pure et parfaite et en concurrence monopolistique :

Vrai ☐ Faux ☐

7) A court terme la tarification en concurrence monopolistique est identique à celle de concurrence pure et parfaite :

Vrai ☐ Faux ☐

8) Une plus faible différenciation d'un bien entraîne une augmentation de l'élasticité prix de la demande pour ce bien :

Vrai ☐ Faux ☐

9) A long terme, un marché de concurrence monopolistique échange des quantités de produit :

inférieures à la quantité d'équilibre en concurrence pure et parfaite ☐
identiques à la quantité d'équilibre en concurrence pure et parfaite ☐
supérieures à la quantité d'équilibre en concurrence pure et parfaite ☐

10) Krugman considère que l'ouverture du commerce au niveau mondial développe principalement :

le commerce inter-branche entre pays comparables en termes de développement ☐
le commerce inter-branche entre pays développés et pays en développement ☐
le commerce intra-branche entre pays comparables en termes de développement ☐

11) Dans le duopole de Cournot, la variable stratégique est :

le degré de différenciation du produit ☐
le volume de production ☐
le prix du produit ☐

12) Dans le duopole de Bertrand, la variable stratégique est :

le degré de différenciation du produit ☐
le volume de production ☐
le prix du produit ☐

13) Dans le duopole différencié de Sweezy, la courbe de demande est :

linéaire ☐
coudée ☐
impossible à construire ☐

14) Par pouvoir de marché, on désigne :

la capacité d'une entreprise à disposer d'un monopole sur son marché ☐
la capacité d'une entreprise à vendre la quantité de produit de son choix au prix de marché ☐
la marge de manœuvre dont peut disposer une entreprise pour fixer son prix ☐

15) Un groupe d'entreprises qui décident, ensemble et formellement, des prix et de la production est :

une industrie concentrée ☐
un cartel ☐
un oligopole ☐
un monopole naturel ☐

16) Face à un monopole privé, l'Etat peut réglementer les prix, taxer les profits et/ou nationaliser l'entreprise en question :

Vrai ☐ Faux ☐

17) En présence d'économies d'échelle, les entreprises cherchent à augmenter leur taille et à long terme contribuent nécessairement à accroitre la concentration de l'industrie :

Vrai ☐ Faux ☐

18) Certaines industries de transformation, à l'instar du transport de gaz naturel, connaissent des économies d'échelle spécifiques. Ces dernières sont liées à :

- une succession de processus aux tailles optimales différentes ☐
- des lois physiques favorisant des installations de grande taille ☐
- des économies d'échelles monétaires ☐
- des économies d'envergure ☐
- un effet d'apprentissage ☐

19) Les barrières à l'entrée désignent :

- une force concurrentielle au sens de Porter ☐
- des avantages de coût dont bénéficient les firmes établies ☐
- une forme d'économies d'échelle ☐

20) Les barrières à l'entrée peuvent être remises en cause par :

- le changement technique ☐
- une forte croissance de la demande ☐
- une décision des pouvoirs publics ☐
- toutes les raisons précédentes ☐

21) L'indice d'Hirschman-Herfindahl est une mesure de :

- distorsion des prix ☐
- concentration du marché ☐
- dispersion des prix ☐
- barrières à l'entrée ☐

22) Un marché est défini comme parfaitement contestable si :

- l'entrée sur le marché et la sortie du marché se font sans coût ☐
- l'entrée et la sortie sont coûteuses ☐
- l'entrée n'est pas coûteuse mais la sortie est coûteuse ☐
- l'entrée est coûteuse mais la sortie n'est pas coûteuse ☐

23) La globalisation désigne :

- seulement la mondialisation des échanges ☐
- seulement le processus de dérégulation / libéralisation ☐
- seulement la financiarisation des économies ☐
- les trois évolutions précédentes ☐

24) La lecture béhavioriste de la séquence SCP suppose :

- une forme de déterminisme entre les différentes composantes de cette séquence ☐
- une possibilité pour certaines entreprises de modifier leur environnement ☐
- une influence décisive des pouvoirs publics sur l'évolution de l'industrie ☐

25) Plus les forces concurrentielles de Porter sont intenses :

- plus l'industrie est concentrée ☐
- plus les stratégies de différenciation sont nombreuses ☐
- moins l'industrie est rentable ☐

26) Les rapports d'équilibre oligopolistiques de Linda permettent de déterminer :
- seulement le lieu d'exercice du pouvoir de marché ☐
- seulement l'intensité du pouvoir de marché ☐
- le lieu et l'intensité du pouvoir de marché ☐

27) Selon le droit de la concurrence français, la politique industrielle doit :
- Aider par tous les moyens les industries nationales stratégiques ☐
- Protéger les industries naissantes de la concurrence étrangère ☐
- Construire un environnement favorable à la concurrence ☐

28) Porter propose une analyse de la concurrence :
- comme un état caractéristique d'une industrie donnée ☐
- comme un processus enclenché par certaines entreprises ☐

29) Dans le capitalisme patrimonial actuel, les investissements d'organisation ont pour but :
- la remise en cause du pouvoir des actionnaires ☐
- l'adaptation permanente des structures d'entreprise ☐
- la recherche d'une concentration accrue ☐

30) A quel type de produits se rapporte la notion suivante : « produits pour lesquels l'entreprise détient une part de marché importante sur un marché lui-même en croissance faible et qui permettent de dégager d'importantes liquidités » :
- les produits "vache à lait" ☐
- les produits "dilemmes" ☐
- les produits "vedettes" ☐
- les produits "poids morts" ☐

Centre Universitaire
MAYOTTE

LICENCE 3 EN AES

EXAMEN D'HISTOIRE des POLITIQUES PUBLIQUES

Année universitaire 2014/2015 – Semestre 2 – 1ère session

Cours de M. LEROY

Durée de l'épreuve : 1 heure et 30 minutes
Aucun document n'est autorisé

Traitez les **trois** questions suivantes (**20 lignes maximum par réponse**) :

1. Grandes découvertes et mercantilisme

2. La crise de 1929

3. La physiocratie

102

Centre Universitaire
MAYOTTE

LICENCE 3 EN AES

EXAMEN DE DROIT DES AFFAIRES

Année universitaire 2014/2015 – Semestre 2 – 1ère session

Cours de M. Aurélien SIRI

Durée de l'épreuve : 1 heure et 30 minutes
Aucun document n'est autorisé

Traitez les **deux** sujets suivants :

1. Les actes de commerce (détermination, classification et régime juridique) (10 pts)

2. Le fonds de commerce (définition et éléments constitutifs) (10 pts)

104

Centre Universitaire
MAYOTTE

Nom :.....

Prénom :.....

N° carte étudiant :.....

LICENCE 3 EN DROIT

EXAMEN D'ECONOMIE DU TOURISME

Année universitaire 2014/2015 – Semestre 2 – 1ère session

Cours de M. MICHUN Stéphane

Durée de l'épreuve : 1 heure

Aucun document n'est autorisé

Répondez en cochant la case prévue à cet effet. **Une seule case doit être cochée par question.** Une réponse faite autrement que par une croix dans une case est considérée comme une mauvaise réponse. Les feuilles de brouillon ne seront pas prises en compte.

+ 2/3 point par bonne réponse ; - 1/3 point par mauvaise réponse ;
0 point en cas d'absence de réponse.

1) Sur la période 2000-2010, l'Europe constitue la première zone en termes d'arrivées de touristes internationaux :

Vrai ☐ Faux ☐

2) Sur la période 2000-2010, l'Europe constitue la zone où les arrivées de touristes internationaux ont le plus augmenté :

Vrai ☐ Faux ☐

106

3) L'Europe, les Amériques, l'Asie de l'Est et Pacifique représentent environ :
- 40% du total des arrivées internationales ☐
- 60% du total des arrivées internationales ☐
- 90% du total des arrivées internationales ☐

4) Une destination touristique est un territoire qui peut être en lui-même un produit touristique, c'est-à-dire un ensemble de services qui gravitent autour d'éléments attractifs (activités et/ou expériences inhabituelles pour le touriste) et qui, dans son ensemble, peut répondre aux besoins d'un segment de touristes.

Vrai ☐ Faux ☐

5) L'attraction touristique est l'élément de la destination touristique qui tire le touriste en dehors de son environnement habituel. Ce sont les attractions touristiques qui génèrent le flux touristique.

Vrai ☐ Faux ☐

6) On peut exprimer la demande touristique à travers :
- Seulement les dépenses (ou recettes) touristiques ☐
- Seulement le nombre de nuitées de touristes ☐
- Seulement le nombre d'arrivées de touristes ☐
- Les trois unités précédentes ☐

7) Les dépenses (ou recettes) touristiques constituent l'indicateur le plus pertinent d'un point de vue économique pour rendre compte de la demande touristique.

Vrai ☐ Faux ☐

8) Il est moins avantageux pour une destination de voir arriver un touriste pour un séjour de 10 jours et 9 nuits plutôt que 3 touristes pour des séjours de seulement 2 jours et une nuit.

Vrai ☐ Faux ☐

9) La France se positionne en tête des destinations touristiques au regard du nombre d'arrivées de touristes comme du niveau des dépenses (ou recettes) touristiques.

Vrai ☐ Faux ☐

10) Le tourisme français s'est construit autour du modèle du tourisme de masse. Or, cette forme de tourisme engendre des recettes importantes.

Vrai ☐ Faux ☐

11) Pour évaluer le prix du tourisme, on se réfère souvent au « coût de la vie » pour le touriste dans une destination donnée :

Vrai ☐ Faux ☐

12) Pour une variation de prix donné, la demande va-t-elle diminuer fortement ou faiblement ? Plus ou moins proportionnellement par rapport à la variation du prix ? L'élasticité de la demande par rapport au prix permet de répondre à ces questions :

Vrai ☐ Faux ☐

13) L'élasticité prix-demande traduit le rapport entre le taux de variation de la demande sur le taux de variation du prix.

Vrai ☐ Faux ☐

14) Une élasticité prix-demande égale à - 0,63 signifie que si le prix venait à augmenter de 1%, alors la demande augmenterait de 0,63 %.

Vrai ☐ Faux ☐

15) Dans le cas d'un bien normal, la demande est donc fonction croissante du revenu et dans le cas d'un bien inférieur, elle est fonction décroissante du revenu.

Vrai ☐ Faux ☐

16) Les résultats des études empiriques montrent que des pays comme le Maroc et la Tunisie sont considérés comme plutôt substituables par les touristes européens.

Vrai ☐ Faux ☐

17) Le tourisme a changé d'échelle et a vu son caractère concurrentiel s'accentuer au rythme des évolutions politiques, économiques et technologiques de notre monde.

Vrai ☐ Faux ☐

18) Trois niveaux d'informations peuvent intéresser le touriste : les informations avant que le touriste effectue son choix, les informations pendant le déplacement du touriste entre son environnement habituel et sa destination, les informations dans le lieu de destination :

Vrai ☐ Faux ☐

19) Un choc exogène sur la demande touristique est un événement qui intervient en dehors de la sphère touristique mais qui a un impact indéniable sur cette dernière via son influence (positive ou négative) sur la demande.

Vrai ☐ Faux ☐

20) L'explication de l'existence d'entreprises telles que les voyagistes ou les tour-opérateurs peut passer par la théorie des coûts de transaction.

Vrai ☐ Faux ☐

21) Les deux principales méthodes d'organisation des flux dans l'entreprise sont appelées flux poussés (ou production sur stock) et flux tirés (ou production à la demande). Le choix de l'une de ces modalités (ou le panachage entre les deux) repose sur le délai correspondant à l'attente moyenne qu'un client représentatif accepte de subir à partir de la date de commande :

Vrai ☐ Faux ☐

22) Les allotements désignent des places réservées à l'avance par un tour-opérateur auprès de certains prestataires comme des compagnies aériennes ou des hôtels :

Vrai ☐ Faux ☐

23) Les tour-opérateurs préfèrent élaborer des offres touristiques :

Produites par anticipation totale ☐
Produites à la commande ☐
Produites par anticipation partielle ☐

24) On entend par servuction :

L'intermédiation des tour-opérateurs ☐
L'approche marketing des destinations touristiques ☐
La contribution du touriste aux services dont il bénéficie ☐

25) Une lecture structuraliste de la filière touristique met en avant :

Les acteurs du tourisme émetteur ☐
La régulation opérée par les pouvoirs publics ☐
La faiblesse de la structuration de la filière ☐

26) Une lecture behavioriste de la filière touristique met en avant :

La globalisation et la structuration de la filière ☐
Les acteurs du tourisme récepteur ☐

27) Selon l'OMT, un touriste est « une personne qui se déplace vers un lieu situé en dehors de son environnement habituel pour une période bornée par la nuitée et l'année et dont le motif principal du déplacement est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le lieu visité » :

Vrai ☐ Faux ☐

28) Le secteur aérien propose avec ses compagnies *low cost* une illustration de la stratégie de domination par les coûts.

Vrai ☐ Faux ☐

29) Les richesses et les emplois créés dans l'hôtellerie-restauration peuvent être rattachés à 100% à l'industrie touristique.

Vrai ☐ Faux ☐

30) Les économies d'envergure proviennent d'une meilleure utilisation des actifs tangibles et intangibles d'une entreprise susceptible de partager un certain nombre de coûts sur le plan des produits, des marchés, des territoires et/ou des compétences :

Vrai ☐ Faux ☐

Centre Universitaire
MAYOTTE

LICENCE 3 EN ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

EXAMEN SYSTEMES D'INFORMATION DANS L'ENTREPRISE

Année universitaire 2014/2015 – Semestre 2 – 1ère session

Cours de M. DIOP

Durée de l'épreuve : 2 heures
Aucun document n'est autorisé

Traitez les trois questions suivantes :

Question 1 (10 points) :

Le BIG DATA, mythe ou réalité pour les entreprises ?

Question 2 (5 points) :

Les principes de la gestion de projet dans le pilotage des Systèmes d'Information.

Question 3 (5 points) :

Montrez comment les Systèmes d'Information sont-ils devenus stratégiques pour l'entreprise.

110

Centre Universitaire
MAYOTTE

LICENCE 3 AES

Examen terminal Economie et aménagement du territoire

Année universitaire 2014/2015 – Semestre 2 – 1ère session

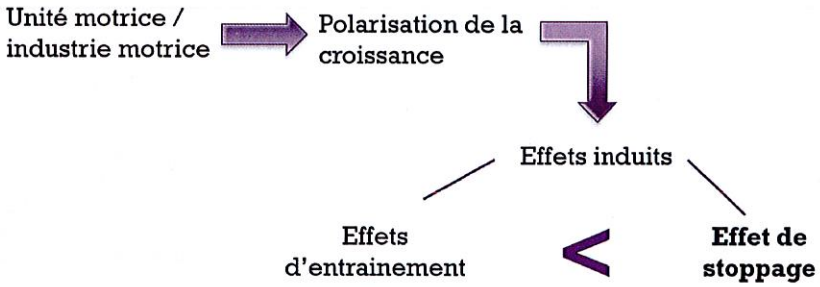
Cours de Melle Carole Laverlochère

Durée de l'épreuve : 1 heure et 30 minutes
Aucun document n'est autorisé

Traitez les cinq questions suivantes :

La théorie de la causalité circulaire et cumulative

1- A l'aide de vos connaissances, expliquez de façon structurée (8-10 lignes) le schéma suivant (8 points)



2- D'après les documents étudiés en cours, quelle est l'unité motrice de l'île de Mayotte ? et pourquoi ? (2 points)
3- Quels aménagements pourraient être réalisés sur Mayotte pour désengorger son unité motrice et réduire les effets de stoppage ? (4 points)

Aménagement du territoire

4- Quels sont les trois objectifs principaux de l'aménagement du territoire ? (3 points)
5- Quels sont les trois principaux acteurs politiques de l'aménagement du territoire ? Quelle est leur fonction dans l'aménagement ? (3 points)

112

L3 AES : ANNEE UNIVERSITAIRE 2013/2014

Matière : FISCALITE

Enseignant : NSAME MOUYENGA

Durée : 3heures

Matériels autorisés :

Calculatrices et plans comptables

SEMESTRE2

Centre Universitaire
MAYOTTE

Première partie : Questions de cours (10 points)

1. Le traitement fiscal des opérations relevant du régime externe en matière de TVA.
2. Quel est l'intérêt pour une entreprise de prestations de services de choisir le paiement de la TVA sur les débits ?
3. Expliquer les principes de déductibilité de la TVA dans les deux ca suivants :

- La cession des véhicules de tourisme
- Les immeubles.

4. Comparer le paiement de la TVA dans le régime du réel normal et celui du réel simplifié.
5. Quelles sont les modalités de remboursement du crédit de TVA pour les entreprises exportatrices ?
6. Comparer le paiement de l'impôt dans le cas des sociétés de personnes (exemple la SNC) et celui des sociétés de capitaux soumises à l'IS.
7. Expliquez les deux modalités de gestion du déficit fiscal par les entreprises relevant de l'IS.
8. Quel est le traitement fiscal des salaires dans le cas de L'IR?

L3 AES : ANNEE UNIVERSITAIRE 2013/2014

Matière : FISCALITE

Enseignant : NSAME MOUYENGA

Durée : 3heures

Matériels autorisés :

Calculatrices et plans comptables

SEMESTRE2

Deuxième partie : Cas SA CANEJEAN (10 points)

Vous êtes associé(e) dans un cabinet d'expertise comptable et vous effectuez les travaux d'inventaire. Un de vos collaborateurs a travaillé sur le dossier Canejean, un de vos principaux clients. Il vient de clore le dossier. Vous reprenez ses notes, écrites au fur et à mesure des travaux comptables, afin de les vérifier et de calculer le résultat fiscal.

A -- Analyse des comptes de charges de l'année 2006

◦ Compte 612

L'entreprise dispose, depuis le 1er avril 2006, d'une voiture de tourisme financée par un contrat de crédit-bail.

La redevance mensuelle s'élève à 485 € taxes comprises.

La société de crédit-bail a acquis la voiture pour un prix, taxes comprises, de 28 540 €. Elle l'amortit sur une durée de 5 ans.

◦ Compte 62 – Primes d'assurances

Assurance multi-risques : 1 500 €.

Assurance vie au profit d'un organisme financier, imposée par celui-ci lors de la souscription de l'emprunt : 2 600 €.

◦ Compte 63 – Impôts

Taxe sur les véhicules de sociétés : 2 440 €.

◦ Compte 653 – Jetons de présence

Ils s'élèvent à 22 250 €.

◦ Compte 661 – Intérêts de compte courant

M. Dufroi, associé (10 % des actions), a déposé 60 000 € du 01/02/2006 au 31/07/2006, rémunérés à 6,39 %.

◦ Compte 67

Pénalités pour déclaration inexacte relative à la taxe professionnelle : 560 €.

Pénalités pour paiement tardif de l'impôt sur les sociétés : 450 €.

◦ Compte 68

– Provision pour pertes de change

Une provision pour pertes de change concernant un fournisseur turc a été enregistrée au 31 décembre 2006. Son montant de 1 300 € correspond à la différence de conversion-actif constatée à la clôture de l'exercice 2006.

– Provision pour congés payés

Elle est de 15 600 € pour 2006 (14 320 € en 2005).

L'entreprise applique encore le système en vigueur avant 1987 (cf. annexe).

– Provision pour amende liée à un excès de vitesse du directeur général à l'occasion d'un rendez-vous avec un client : 300 €.

B – Analyse des comptes de produits de l'année 2006

° Compte 76

La société a perçu au cours de l'exercice 2006 :
– 3 750 € de dividendes sur ses actions RSD, société anonyme française (inscrits en valeurs mobilières de placement) ;
– 1 224 € d'intérêts nets sur les obligations Crédit Foncier émises le 1er mars 1992.
Le bénéfice comptable 2006 avant impôt est de 180 000 €.
La société est dirigée par un conseil d'administration présidé par M. Canejean.
Les membres du conseil sont au nombre de neuf.
L'entreprise emploie 321 salariés.
Les dix salariés les mieux rémunérés touchent 481 000 €.
La moyenne des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans s'élève par hypothèse à 4,21 %.

Travail à faire :

Déterminer le résultat fiscal de la société pour l'exercice 2006.

Calculer le montant de l'impôt dû au titre de l'année 2006 et expliquer théoriquement les modalités de son paiement au courant de l'année en cours.

L3 AES : ANNEE UNIVERSITAIRE 2014/2015

Matière : Analyse stratégique

Enseignant : NSAME MOUYENGA

Durée : 2heures

SEMESTRE2

Centre Universitaire
MAYOTTE

Traiter au choix l'un des trois sujets suivants :

1. ***L'internationalisation de l'entreprise :***

Vous analyserez essentiellement les points suivants:

- *Les étapes de l'internationalisation*
- *Les logiques d'internationalisation selon le modèle OLI*
- *Les formes de management préconisées par le modèle EPRG*

2. *Les modèles de portefeuilles et leurs limites*

Votre analyse devra s'appuyer sur les trois modèles suivants :

- Le modèle du BCG
- Le modèle D'ARTHUR D. LITTLE
- Le modèle MCKINSEY

3. *GOUVERNANCE MANAGERIALE et THEORIE DE L'AGENCE*

NB : Aucun document autorisé

120

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE.

L3 AES

EXAMEN DE CROISSANCE

Durée : 3 heures.

Partie 1 : Dissertation (12 points).

Sujet de dissertation : En vous inspirant fortement du modèle de Solow, et à l'aide de vos lectures, vous montrerez comment l'épargne affecte-t-elle la croissance économique.

Partie 2. Questions de cours (8 points).

1. Enoncez ou expliquez le concept de « la règle d'or » du stock de capital.
2. Expliquez le concept de l'état stationnaire selon Solow.
3. Qu'est-ce que le résidu de Solow ?
4. Expliquez le processus de destruction créatrice de Joseph Schumpeter.